
Conseil métropolitain du 21 mars 2022 - La Métropole s'engage massivement pour le pouvoir d'achat et l'avenir de la jeunesse

La Métropole adopte ce lundi 21 mars 2022 une série de mesures fortes pour contrer l'inflation, préparer l'avenir de la jeunesse et construire un territoire attractif, rayonnant, solidaire et plus résilient : baisse du prix des abonnements mensuels et gel des tarifs du Réseau Astuce, renforcement du covoiturage, Plan 'Métropole zéro pollution plastique', investissements sans précédent de 55 millions d'€ pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche, soutien au démarrage de la plateforme Citizens pour encourager le bénévolat étudiant, soutien au Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ), reconversion de l'ancienne piscine Océade en vaste espace pour les sports de glisse et les cultures urbaines... La Métropole renforce par ailleurs ses dispositifs de solidarité intercommunale par une hausse globale de 175 000 euros/an du Fonds d'Aide à l'Aménagement (FAA) pour les projets portés par des communes de moins de 4500 habitants.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président de la Métropole Rouen Normandie : « La guerre en Ukraine fait craindre le retour de bouleversements que l'Europe n'avait pas connu depuis des décennies. Les conséquences économiques sont déjà là, en témoignent l'inflation galopante, la hausse des coûts de l'énergie et l'explosion des prix à la pompe. La Métropole prend sa part en décidant aujourd'hui, en urgence, de baisser le prix des abonnements mensuels de transports en commun et en gelant les tarifs du Réseau Astuce. Nous renforçons par ailleurs le covoiturage. Ces mesures, qui ne pourront pas à elles seules contrer la crise, doivent contribuer à sauvegarder notre pouvoir d'achat et s'ajoutent aux multiples actions que nous déployons depuis le début de la pandémie.

Nous adoptons par ailleurs un vaste plan 'Métropole zéro pollution plastique' pour enrayer ce fléau du 21^e siècle. La réduction des déchets est l'affaire de tous. Mobilisons-nous, dans les actes !

Pour la jeunesse et l'attractivité du territoire, nous engageons des investissements massifs et sans précédent (55 millions d'€) pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche. Nous soutenons la plateforme Citizens, à hauteur de 100 000 euros, pour encourager le bénévolat étudiant, et déployons par ailleurs une aide au Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) dans le cadre du Service Jobs. Nous souhaitons faire rayonner notre belle Métropole. L'ancienne piscine Océade, située sur l'île Lacroix, va être transformée en vaste espace dédié aux sports de glisse et aux cultures urbaines. Ce lieu unique et inédit permettra d'accueillir des manifestations d'ampleur.

Enfin, nous renforçons la solidarité intercommunale, notamment pour les communes de moins de 4500 habitants, avec une hausse de l'enveloppe consacrée au Fonds d'Aide à l'Aménagement (FAA), passant de 600 000€/an à 700 000€/an. Une nouvelle enveloppe FAA dite « de fonctionnement » est également créée afin d'alléger les charges des communes en matière d'entretien des bâtiments et des espaces publics non métropolitains lorsque ces dernières doivent faire appel à des prestations extérieures sous forme de location de matériel spécifique et d'une prestation humaine. Ce dispositif est doté d'une enveloppe financière de 75 000€/an. Soit au total une hausse globale de 175 000€/an pour la solidarité intercommunale.

Les déséquilibres du monde nous commandent d'agir avec force et responsabilité. Nous répondons présents. On se bat, on ne lâche rien. »

